

ATTESTATION D'ACCUEIL
Formulaire de renseignements

Hébergeant :

Prénoms :

Nom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Surface du logement en m² : Statut : Propriétaire Locataire Autre préciser :

Nombre de pièces : Etat Sanitaire :

Nombre d'occupants habituels du logement (préciser l'âge et le lien de parenté) :

(Ex1 : 2 - Mère (XX ans) enfant (XX ans) / Ex2 : 4 - Epoux (XX et XX ans) 2 enfants (XX et XX ans)

.....

.....

Occupant(s) occasionnel(s) (logé(s) temporairement pour une durée déterminée) (préciser l'âge et le lien de parenté) :

.....

Hébergé :

Prénoms :

Nom :

Nom d'usage :

Date : / / Lieu de naissance :

Ville (Pays)

Situation matrimoniale :

Nationalité : N° de Passeport :

Adresse complète : n°..... Rue

Complément.....

Code Postal (si existant) : Ville :

Pays :

Lien de parenté avec l'hébergeant :

Date d'arrivée en France :/..... / Date du départ/...../.....
La période entre ces deux dates doit être inférieure à 3 mois

L'hébergé est-il accompagné de son/sa conjoint(e) ? oui non

Si oui préciser les Prénoms, Nom, date de naissance et sexe du/ de la conjoint(e) :

.....

L'hébergé est-il accompagné de son/ses enfant(s) mineur(s) ? oui non

(un enfant majeur fait l'objet d'une attestation d'accueil séparée)

Si oui, Nombre d'enfant(s) :

Préciser pour chaque enfant Prénoms, Nom, date de naissance et sexe de l'enfant :

.....

.....

Je souscris l'assurance obligatoire pour l'/des hébergés : oui non

Attestations d'accueil antérieurement signées par l'hébergeant :

Pour le(s) même(s) hébergé(s) (nombre et année(s) d'hébergement) :

Pour d'autres (nombre et année(s) d'hébergement) :

ENGAGEMENT DE L'HEBERGEANT

Je m'engage à prendre en charge la personne désignée dans la partie « hébergé » pendant toute la durée de validité du visa ou, s'il n'est pas soumis à l'obligation de visa, pendant une durée de 3 mois à compter de l'entrée de l'étranger sur le territoire des Etats Partis à la Convention de Schengen.

Et au cas où l'étranger accueilli n'y pourvoirait pas, les frais de séjour en France de celui-ci.

Cet engagement doit couvrir un montant correspondant au montant journalier du S.M.I.C. (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance), multiplié par le nombre de jours de présence de l'étranger sur le territoire national.

Cet engagement est également applicable à toutes personnes accompagnant l'hébergé (son conjoint ou son/ses enfant(s) mineur(s)).

OSNY, le

Signature